



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 20/10/2020

L'an deux mille vingt, le 20 octobre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charvieu-Chavagneux se sont réunis à 18h30 au gymnase David Douillet, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 octobre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

•Monsieur **Gérard DEZEMPTÉ** •Madame **Nathalie GARSI** •Monsieur **Frédéric CERVERA**
•Madame **Naïra GRIGORIAN** •Madame **Katia SERRANO** •Monsieur **Jean-François RODRIGUEZ**
•Madame **Sandrine POZZOBON-MAITRE** •Monsieur **Fabien GAUTHIER** •Monsieur **Jonathan BEL**
•Monsieur **Jean-Michel CHOUVIER** •Monsieur **Frédéric BOYER** •Monsieur **Marc LAPORTE**
•Madame **Elizabete EBRÛSÛM** •Madame **Karine BERNARD** •Madame **Jeannine FAILLA**
•Monsieur **Jean-Luc ZULIANI** •Madame **Annick GALLEGO** •Monsieur **René LASSELIN** •Monsieur **Mamadou DISSA** •Monsieur **Jérôme JOANNON** •Madame **Fouzia ZAHAR** •Monsieur **Pierre FOUQUET**.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

•Madame **Anne-Claude COLIN** par Monsieur **Gérard DEZEMPTÉ**
•Monsieur **Pierre DANIELIDES** par Madame **Nathalie GARSI**
•Madame **Françoise MULLER** par Monsieur **Frédéric CERVERA**
•Madame **Audrey SEQUEIRA** par Madame **Katia SERRANO**

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

•Madame **Alisson JACQUEMIN** : arrivée à 18h45
•Madame **Sabrina ANDREVON**
•Monsieur **Yves COQUARD**

Monsieur le Maire ouvre la séance et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. L'assemblée, par vote à main levée, désigne à l'unanimité **Madame Nathalie GARSJ**, pour remplir cette fonction.

1. Proposition d'un ajout à l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour du point suivant : *Démarche d'opposition au transfert automatique de la compétence liée à l'urbanisme.*

L'ajout de cette proposition à l'ordre du jour est adopté à l'**unanimité**.

2. Proposition de vœu de soutien à l'Artsakh

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal le vœu présenté par Naïra GRIGORIAN et Gérard DEZEMPTÉ et déposé auprès du Secrétariat du Maire vendredi 16 octobre 2020.

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

Le vœu est adopté à la **majorité**.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire propose de voter l'attribution, sous réserve d'une prochaine approbation d'une décision budgétaire modificative de la prendre en compte, d'une contribution financière de 3 000 € afin de venir en aide au peuple de l'Artsakh.

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

L'attribution de l'aide est adoptée à la **majorité**.

3. Adoption du procès verbal du Conseil Municipal du 14 septembre 2020

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Le procès verbal du 14 septembre 2020 est adopté à la **majorité**.

4. Approbation du règlement intérieur

Après discussion et proposition de différents amendements, le règlement intérieur du Conseil Municipal est approuvé à la **majorité**.

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

5. Démarche d'opposition au transfert automatique de la compétence liée à l'urbanisme

Il est proposé au Conseil Municipal de rejeter le transfert automatique de la compétence liée à l'urbanisme à la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire soumet au vote ce rejet. Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal rejette à la **majorité** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

6. Avis sur enquête publique

Dans le cadre de l'enquête publique pour la mise en conformité du système d'assainissement de la Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le dossier d'enquête publique conformément à l'article R. 181-38 du Code de l'Environnement.

Les résultats du vote à un avis favorable sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis favorable**.

7. Modification du tableau des emplois

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de créer :

Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire	Dans le cadre d'emploi des
2	Temps complet	Attaché
2	Temps complet	Rédacteur
2	Temps complet	Adjoint administratif

- d'autoriser le pourvoi de ces postes par des agents titulaires, ou à défaut contractuels

Monsieur le Maire soumet au vote la proposition de délibération concernant la création des emplois.

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

Après en avoir délibéré, cette proposition est adoptée à la **majorité**.

8. Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Monsieur le Maire serait chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Le Conseil Municipal devra également prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.
Après en avoir délibéré, cette proposition est adoptée à *l'unanimité*.

9. Modification de la modulation de l'IFSE du Règlement du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) du fait des absences pour tous les cadres d'emplois éligibles

Après consultation du Comité Technique, le Conseil Municipal adopte à *l'unanimité* la modification de l'article 4 de la délibération 2020-09-14/05 concernant les modalités de versement de l'IFSE en cas d'arrêt maladie.

10. Révision de la Redevance Assainissement

Il est proposé au Conseil Municipal de réactualiser le montant de la redevance d'Assainissement et de la fixer à 0,7599€/m³ à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Après en avoir délibéré, la révision est adoptée à la *majorité*.

11. Révision de la Taxe communale et syndicale de l'Eau

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le montant de la taxe communale et syndicale de l'eau à 0,2340€/m³ à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Après en avoir délibéré, la révision est adoptée à la *majorité*.

12. Demande subvention – DSIL 2020 – mise en séparatif du réseau d'assainissement

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention de 130 855 € au titre du dispositif DSIL 2020 sur un total de 654 274,71 € de travaux.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à *l'unanimité*.

13. Demande subvention – DSIL 2020 – construction salle de restaurant et salle polyvalente

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention de 342 000€ au titre du dispositif DSIL 2020 sur un total de 1 710 000 € de travaux.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, cette délibération est adoptée à *l'unanimité*.



Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h10.

Le Maire,



Gérard DEZEMPTÉ

Conseiller Départemental de l'Isère